

Avec 1,5 million de candidats par an, le permis de conduire est le premier examen de France. Et c'est un événement important de votre vie ! Si le jour J peut être stressant, rappelez-vous que l'inspecteur du permis de conduire n'est pas là pour vous sanctionner, mais pour évaluer vos compétences à circuler en sécurité. Il s'agit d'un agent de l'État, formé et qualifié : n'hésitez pas à lui poser des questions ou à lui faire répéter une consigne.

Avant l'examen

Votre moniteur estime que vous êtes prêt à passer l'examen ? Voici les dernières étapes pour éviter le stress et mettre toutes les chances de votre côté !

LES JOURS AVANT

- Révisez le code de la route.
- Révisez les questions sur la vérification technique des éléments intérieurs ou extérieurs du véhicule, la sécurité routière et les premiers secours.
- N'écoutez pas les idées reçues, il n'y a pas de quota de réussite et vous n'avez pas moins de chance d'obtenir votre permis avant les vacances d'été ou avant un week-end.

LA VEILLE

- Préparez vos documents obligatoires (pièce d'identité, convocation dématérialisée). Si vous avez suivi une formation en AAC (conduite accompagnée), vous devrez également présenter votre attestation de fin de formation initiale.
- Relisez la charte de bonne conduite du candidat à l'examen du permis de conduire. Vous la trouverez dans votre espace personnel sur le site [RdvPermis](#).
- Prévoyez d'arriver avec au moins 10 minutes d'avance.

LA SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS Garantir la sécurité de tous est de votre responsabilité en tant que conducteur. C'est aussi une des missions de l'inspecteur. Il peut être amené à intervenir sur les commandes si cela s'avère nécessaire.

Pendant l'examen

AVANT DE DÉMARRER, INSTALLEZ-VOUS BIEN

Comme vous l'avez appris, asseyez-vous au fond de votre siège pour maintenir votre dos droit et prenez le temps de faire vos réglages : siège, rétroviseurs intérieur et extérieurs, volant, etc. Une bonne visibilité et une position confortable réduisent le stress lié à la conduite. Enfin, pensez à éteindre votre portable et assurez-vous que tous les passagers sont bien attachés.

NE PANIQUEZ PAS PENDANT LA MANŒUVRE

Vous n'êtes pas chronométré, prenez votre temps. Si vous ne réussissez pas votre manœuvre du premier coup, il vaut mieux la recommencer. Exécutez la manœuvre à allure lente en effectuant correctement vos contrôles autour de vous. L'important, c'est de la réaliser en toute sécurité.

VOUS AVEZ LE DROIT À L'ERREUR

Toutes les fautes ne sont pas éliminatoires. Vous êtes encore un conducteur peu expérimenté et l'inspecteur en tiendra compte tant que votre conduite ne remet pas en question votre sécurité et celle des autres usagers. L'inspecteur vous fait une remarque ? Prenez-la comme un conseil. Vous avez un doute sur une consigne ? Posez votre question.

Comment va se passer mon examen ?

L'examen dure 32 minutes (ça va passer vite !) :

- **25 minutes de conduite** dont 5 minutes de conduite autonome ;
- **2 manœuvres** : un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière ;
- **1 vérification technique** sur des éléments à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule ;
- **1 question en lien avec la sécurité routière** ;
- **1 question sur les premiers secours**.

Après l'examen

- C'est le moment de discuter de votre parcours avec votre moniteur d'auto-école et de faire le bilan.
- Consultez votre résultat sur [RdvPermis](#) dès le lendemain.

Abonnez-vous
à « C'est permis »,
la newsletter
de la Sécurité routière
qui vous accompagne
dans vos premiers
kilomètres.



Bien conduire, c'est important. Bien se conduire, aussi.

Respectez les consignes de l'inspecteur et restez calme et poli avant, pendant et après l'examen.

En adoptant un comportement responsable, vous montrez que vous êtes capable de conduire en sécurité et vous augmentez vos chances de réussite.

S'il y a agression, il y a sanction. En cas d'insultes, gestes, menaces ou violences à l'égard de l'inspecteur du permis de conduire, le candidat s'expose à de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de passer le permis pendant 3 ans, 75 000 euros d'amende et 5 ans de prison.



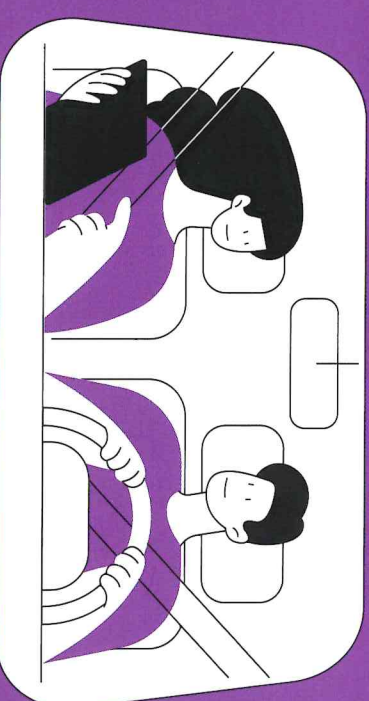
En savoir plus ?
securite-routiere.gouv.fr



x.com/routeplussure



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE**



Passer votre permis avec le bon état d'esprit



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**